



## Probleme produit non rembourse mais encore sous garantie!!!!

Par **khadja**, le **01/03/2011** à **13:20**

Bonjour,

Voila mon problème, mon père a acheté le 04/02/2009 un pc portable chez Conforama. Il ne maitrise pas très bien le français. Le vendeur l'a incité à prendre l'extension de garantie de 2 ans. Le pc est d'une valeur de 499€ (478€ avec la remise commerciale) et l'extension de garantie de deux ans à 219€.

Le 3/02/2011, je l'emmène en réparation suite à un souci de webcam qui n'est plus détecté (ils me l'ont rendu tel quel suite à un changement de carte mère) et un faux contact au niveau du câble d'alimentation.

Suite à plusieurs relances pour savoir où en est la réparation (3 semaines d'attente), je reçois l'appel d'un technicien du sav m'informant que les réparations coutent plus chères que le pc et qu'ils me font un avoir de 251€ car le pc a perdu de la valeur.

Je tente de leur faire comprendre que c'est pas acceptable , 250€ ne permet pas d'avoir un pc, que j'ai quand même payé quasi autant pour la garantie, ils me disent que je n'ai pas le choix. De plus que je n'ai aucun document, autre que la facture. Et rien n'indique que le pc perd de sa valeur.

Sur la facture, il est écrit Garantie 1 an diagnostic tel, pièces, main d'œuvre et au dos dans les petites lignes la garantie est de deux ans, mon extension de garantie m'a pas servi au final.

Je voudrais savoir si j'ai le droit à un recours ou si je dois accepter leur avoir.  
Je vous remercie de votre aide.

Cordialement  
Khadija